CARTE GÉOLOGIQUE DE LA BELGIQUE

à l'échelle du 40 000e.

État de la publication à la date du 10 mai 1901.

Voir Planche IV.

Nous avons cru utile de mettre sous les yeux des membres de la *Société belge de Géologie,* le TABLEAU D'ASSEMBLAGE constitué par la planche IV et représentant, avec leur numérotage officiel, les 226 feuilles de la *Carte géologique,* dont le complet achèvement est annoncé pour la fin de l'exercice prochain (1902). De ces 226 feuilles, plus des $^7/_{10}$, soit 163 feuilles, sont publiés et en vente à la date du 10 mai 1901 (1).

Des 63 feuilles restant à publier, 37 $^1/_2$ ont été acceptées, tant au 20 000e (minutes manuscrites non à publier) qu'au 40 000e, et 33 d'entre elles sont déjà soit à l'impression définitive ou de mise en train, soit à la gravure. Une feuille et demie (soit 3 planchettes au 20 000e) est acceptée au 20 000e.

Vingt-quatre feuilles, soit la valeur de 48 planchettes au 20 000e, doivent encore être présentées par leurs auteurs pour être acceptées par le Conseil de direction.

Sur la plupart d'entre elles, les levés sur le terrain sont soit achevés, soit en voie d'achèvement, ce qui fait que l'on peut espérer, conformément aux engagements pris, que le travail de levé et de mise en état de publication sera entièrement terminé pour la fin de l'exercice 1902.

Nous rappelons ci-dessous quelques indications complémentaires sur la manière dont a été organisé le travail :

Conformément aux prescriptions de l'arrêté royal du 31 décembre 1889, les levés géologiques sont inscrits sur les planchettes au 20 000e et publiés sur les feuilles au 40 000e de l'Institut cartographique militaire.

Les minutes au 20 000e, non soumises à l'adaptation stricte de la légende officielle et pour les données desquelles les collaborateurs sont autorisés à fournir l'exposé et l'application de leurs vues personnelles de classification, etc., sont mises à la disposition du public et des intéressés, au SERVICE GÉOLOGIQUE, 2, rue Latérale, à Bruxelles. (Direction générale des Mines.)

Les feuilles publiées au 40 000e ne figurent en teintes plates que les dépôts du sous-sol et les alluvions fluviales et maritimes. Les formations quaternaires et modernes sont renseignées, avec leurs superpositions et épaisseurs, par les notations des coupes naturelles et des sondages spéciaux du levé géologique.

La teinte plate, relative au sous-sol, n'empêche nullement de distinguer le fait reconnu de la partie hypothétique. Ce résultat est atteint par ce fait que les notations de la légende ne sont renseignées sur la carte qu'aux points de sondages, de données précises obtenues par puits ou autrement et d'affleurements observés.

Les chiffres placés sur la carte devant les notations indiquent l'épaisseur en mètres et décimètres des dépôts correspondants. Ainsi 2.5*q4* signifie 2m,50 de Quaternaire flandrien (*q4*), et c'est ainsi que des données précises sur la nature et l'épaisseur des dépôts du sol viennent s'adjoindre graphiquement aux renseignements fournis par la teinte plate du sous-sol, chaque fois qu'une observation par affleurement ou par sondage a été faite.

(1) Chaque feuille complète se vend au prix de 3 francs, chez le concessionnaire, M. O. Schepens, directeur de la Société belge de librairie, 16, rue Treurenberg, à Bruxelles.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE DES 226 FEUILLES DE LA CARTE GÉOLOGIQUE DE LA BELGIQUE A L'ÉCHELLE DU 40000e

ÉTAT DE LA PUBLICATION AU 10 MAI 1901

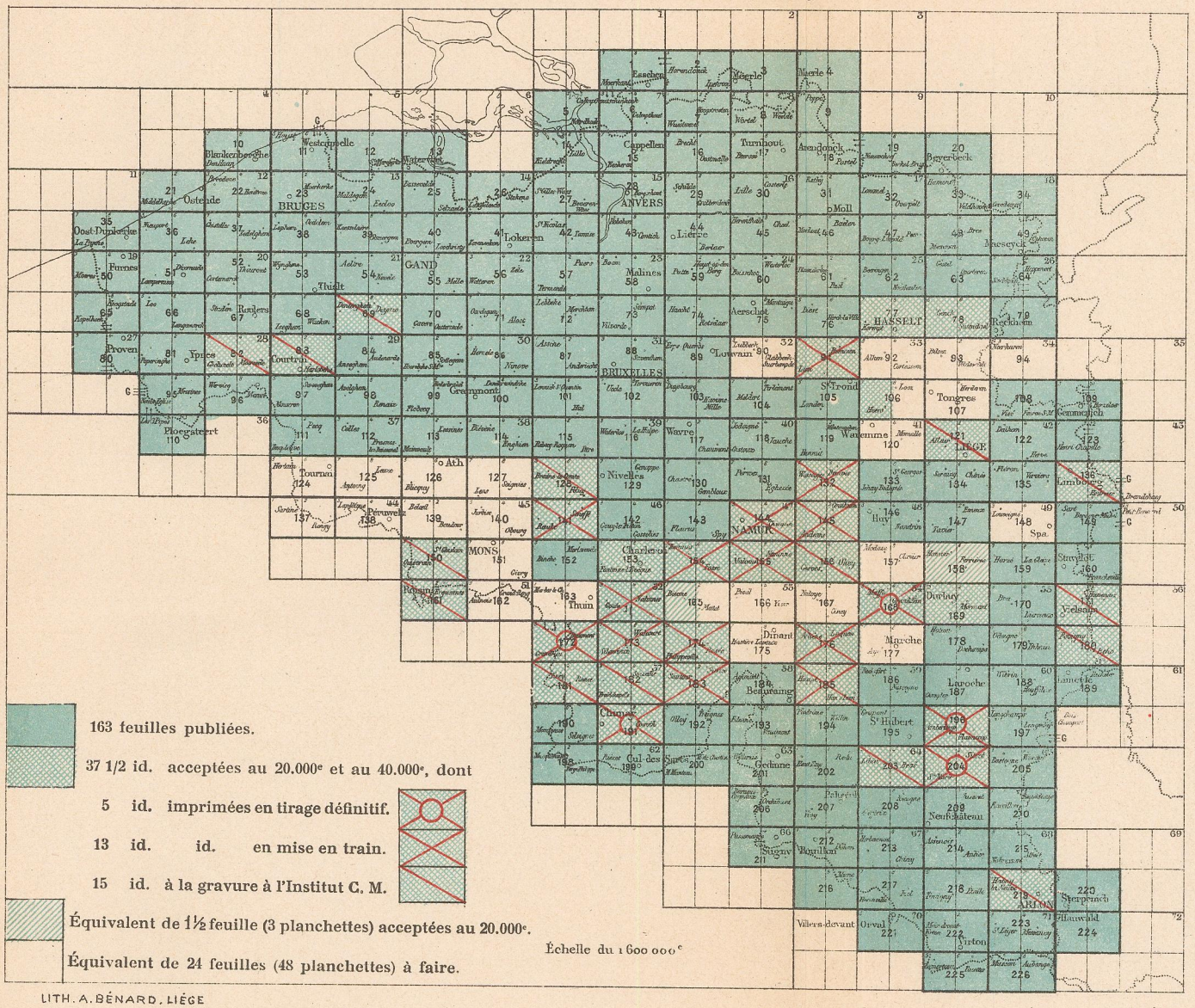

LITH. A. BÉNARD, LIÉGE